

<b>DATE :</b>	26 octobre 2023	<b>N° 2023-24</b>
<b>CATÉGORIE :</b>	<b>ASSURANCE</b>	
<b>À :</b>	Agents généraux administrateurs, agents associés généraux, conseillers, agents généraux et comptes nationaux	
<b>OBJET :</b>	Nouveaux taux de boni de regroupement en ligne Rapide & Complet - Gagnez <b>jusqu'à 66 %<sup>1</sup></b> en CPA pour le produit Solution 100 et <b>jusqu'à 60 %<sup>1</sup></b> en CPA avec notre nouveau produit Temporaire à 100 ans, jusqu'au 31 décembre 2023	

## Solution 100

À partir du 26 octobre 2023, dans la foulée du changement de taux de notre produit Solution 100, nous augmenterons la commission de première année (CPA) de 5 %, la faisant passer de 50 à 55 %, pour les propositions sur papier. En utilisant notre application d'assurance vie Rapide & Complet pour soumettre votre proposition pour la Solution 100, vous pourrez gagner 10 %<sup>1</sup> additionnels, augmentant la CPA jusqu'à **60 %<sup>1</sup>**. Choisissez le questionnaire électronique sur l'état de santé (Qes) et la livraison de contrat en ligne et la CPA augmentera à **66 %<sup>1</sup>**.

## Nouveau produit : Temporaire à 100 ans

Avec l'introduction de notre nouveau produit **Temporaire à 100 ans**, nous n'offrons pas seulement des tarifs concurrentiels, mais aussi une rémunération concurrentielle. Pour les propositions sur papier pour le produit Temporaire à 100 ans, la CPA est de 50 %. Elle augmente à **55 %<sup>1</sup>** avec l'utilisation du processus d'assurance vie Rapide & Complet et à **60 %<sup>1</sup>** lorsque le client sélectionne le Qes et la livraison de contrat en ligne.

N'oubliez pas que le boni de regroupement en ligne de Rapide & Complet est offert seulement jusqu'au 31 décembre 2023!

Produit	Taux de CPA			Augmentation approx. du % de CPA pour Rapide & Complet avec Qes et livraison de contrat en ligne c. proposition papier
	Proposition papier	Programme de bonification de Rapide & Complet		
		Rapide & Complet	avec Qes et livraison de contrat en ligne	
Solution 10, 15 et Solution 20	45 %	50 %	55 %	<b>+20 %</b>
Solution 25	47,5 %	52,5 %	57 %	
Solution 30	50 %	55 %	60 %	
Solution 100 <span style="float: right; font-size: small;">NOUVEAU</span>	<b>55 %</b>	<b>60 %</b>	<b>66 %</b>	
Solution TRA	25 %	27,5 %	30 %	
Temporaire à 100 ans <span style="float: right; font-size: small;">NOUVEAU</span>	<b>50 %</b>	<b>55 %</b>	<b>60 %</b>	
Protection vie garantie	35 %	38,5 %	42 %	
Protection MG et Protection MG Plus	45 %	50 %	55 %	
Protection crédit pour invalidité de l'Empire Vie	35 %	38,5 %	42 %	
AssurMax et Optimax Patrimoine – primes viagères et 20 primes	50 %	55 %	57,5 %	
AssurMax et Optimax Patrimoine – 10 primes	35 %	38,5 %	40 %	
AssurMax et Optimax Patrimoine – 8 primes	25 %	27,5 %	29 %	
Garanties complémentaires (le boni ne s'applique pas)	70 %	70 %	70 %	

### **Sociétés titulaires**

Veillez noter que les polices dont le titulaire est une société ne sont pas admissibles à la livraison de contrats en ligne et par conséquent, ne sont pas admissibles à cette promotion.

### **Frais pour une demande de contrat papier pour les polices établies avec la livraison de contrats en ligne**

Si une demande de contrat papier est faite dans les 90 jours suivant la soumission de la proposition pour une police établie avec la livraison de contrat en ligne, nous facturerons des frais administratifs de 20 \$ au conseiller ou à la conseillère.

### **Personne-ressource**

**Mike Stocks**, vice-président et chef du marketing, Marchés individuels

<sup>1</sup> La CPA additionnelle est admissible au boni et est offerte sur tous les produits d'assurance vie et maladies graves pour des contrats établis selon le processus de soumission de propositions d'assurance vie Rapide & Complet.